

Le droit du travail est devenu une composante incontournable dans la vie des entreprises que ce soit pour le personnel des ressources humaines, pour toute personne responsable confrontée à des difficultés d'ordre juridique dans la gestion des effectifs ou pour les représentants des salariés.

Cette formation permet également d'actualiser et de parfaire ses connaissances en droit du travail.

CONTACTS

Service Formation Continue et Alternance (SFCA)

PNRB, Campus de Beaulieu
263 av. du Général Leclerc
35042 Rennes CEDEX
formation-continue.univ-rennes1.fr

Chargée de mission

Elise LEBEGUE

elise.lebegue@univ-rennes1.fr
02 23 23 38 86

Assistante de formation

Fanny LE SAOUT

fanny.lesaout@univ-rennes1.fr
02 23 23 51 47

Responsable pédagogique

Elodie COHEN-MORVAN

Maître de conférences
associée
Faculté de droit et science
politique

Candidature

<https://candidatures-sfca.univ-rennes1.fr>



Publics

Ce diplôme d'Université s'adresse à toute personne désireuse de s'initier ou d'approfondir ses connaissances en matière de droit du travail pour un meilleur exercice de ses responsabilités professionnelles actuelles ou à venir.

Objectifs, compétences développées

Intégrer la pratique du droit du travail dans son activité.
Développer des comportements juridiquement efficaces.
Actualiser ses connaissances en droit du travail.
Renforcer sa position professionnelle.

Les plus de la formation

- Groupe limité de stagiaires de la formation continue.
- Regroupement mensuel (vendredi et samedi).
- Formation approfondie et courte.
- Formation professionnalisante.

ET APRÈS ?

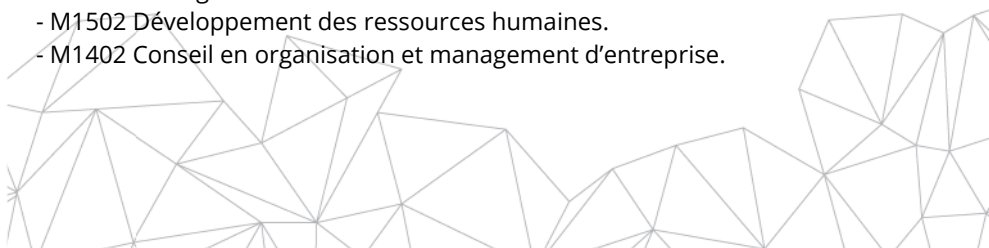
Perspectives d'emploi

À l'issue de la formation, les diplômés sont aptes à :

- Intégrer un service d'administration du personnel, une organisation professionnelle, un service de comptabilité et de gestion.
- Intégrer une association ou un syndicat.

Secteurs d'activité (codes ROME)

- K1903 Défense et conseil juridique.
- M1503 Management des ressources humaines.
- M1502 Développement des ressources humaines.
- M1402 Conseil en organisation et management d'entreprise.



Organisation de la formation

Durée : 103.5 sur 10 mois

La formation se déroule de mars à décembre, à raison d'environ 10 heures par mois (vendredi après-midi et samedi toute la journée dans la plupart des cas).

Les cours sont essentiellement dispensés par des universitaires.

Le contrôle des connaissances s'appuie sur un contrôle continu qui se déroule successivement après chaque module. Seul le module 6 ne fait pas l'objet d'un examen. Ce système ne prévoit pas de seconde session.

PROGRAMME

Les normes du droit du travail :

- présentation des différentes normes ;
- régime des accords collectifs ;
- articulation accord collectif/contrat de travail.

Le contrat de travail :

- recrutement : réglementation juridique et formalités administratives ;
- choix du contrat de travail ;
- droits et obligations des parties contractantes (discipline...);
- clauses du contrat de travail ;
- modifications du contrat de travail ;
- rupture du contrat de travail (modes de rupture, conséquences).

La durée du travail :

- temps de travail (durée, heures supplémentaires, temps partiel...);
- temps de repos (congés payés, jours fériés...);
- aménagement du temps de travail ;
- -négociation collective sur le temps de travail.

La rémunération du salarié :

- éléments de rémunération (salaire, prime, avantages...);
- régime juridique, social et fiscal des éléments de rémunération ;
- contrôle URSSAF.

Les institutions représentatives du personnel :

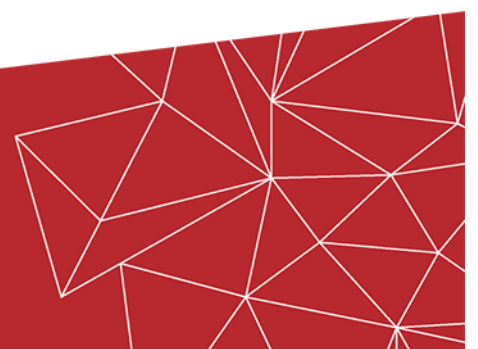
- mise en place (les élections des représentants du personnel) ;
- les différentes institutions du personnel (le nouveau « comité social et économique », les délégués du personnel, le comité d'entreprise, le CHSCT, la délégation unique du personnel, les syndicats) ;
- rôles et attributions ;
- les moyens.

Le contentieux prud'homal :

- compétence ;
- organisation ;
- procédure.

Interactions droit du travail/protection sociale :

- maladie du salarié ;
- risques professionnels ;
- couverture sociale complémentaire d'entreprise.



Santé et sécurité au travail :

- les principes généraux de la prévention et les obligations de sécurité et d'évaluation des risques de l'employeur ;
- les droits et obligations des travailleurs ;
- la prise en compte de la pénibilité au travail et des risques psychosociaux (RPS) ;

l'organisation de la sécurité et les interlocuteurs en matière de santé-sécurité (CHSCT, inspection du travail, médecine du travail).

CANDIDATER

Conditions d'accès

Pré-requis :

- Bac et expérience professionnelle.
- Possibilité de validations d'acquis selon expérience.

Modalités de candidature

Sélection des candidats :

- Dossier e-candidature

Constitution du dossier :

- dossier de candidature
- 1 CV détaillé
- lettre de motivation
- carte d'identité
- photocopies des diplômes
- relevés de notes

Coût de la formation

1800 € (droits d'inscription inclus)

REFERENTIEL

Diplôme :

Diplôme d'Université

Niveau : Bac+2

